



Si vous ne visualisez pas correctement cette lettre, cliquez sur les sites de [la FNAR](#) ou de [l'UFR](#)

12 septembre 2011

Le mot des Présidents

La rentrée arrive accompagnée de nombreuses inquiétudes. Nos responsables sont présents pour assurer la défense des retraités. L'annonce du report de la réforme sur la perte d'autonomie a incité les Présidents de nos associations à s'élever contre la décision gouvernementale et ont rédigé à cette occasion le communiqué de presse suivant approuvé par les 4 composantes de la **Confédération Française des Retraités (CFR)** :

« Les retraités sont inquiets

La CFR regrette profondément le **report de la réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie**. Cette réforme a été promise lors de la campagne électorale de 2007. Après six mois de travail approfondi et de concertation, le Gouvernement repousse une fois de plus les décisions indispensables.

De plus les retraités seront lourdement touchés par l'augmentation de la fiscalité sur les mutuelles (**+3,5 % de taxe supplémentaire**). Il devient dans ces conditions de plus en plus insupportable d'accepter la discrimination tarifaire par l'âge. Une action judiciaire dans ce domaine semble inéluctable.

Enfin de nombreuses menaces se profilent à l'horizon sur la fiscalité applicable aux retraités justifiant leur grande inquiétude. Toutefois la CFR prend acte avec satisfaction de la décision du Gouvernement de renoncer à la suppression de la déduction plafonnée de **10 % sur les retraites pour l'impôt sur le revenu**, mesure qui aurait été une fois de plus discriminatoire à l'encontre des retraités. »

Sur l'augmentation de la fiscalité des mutuelles, nous nous associons également au communiqué de presse du **Collectif Interassociatif Sur la santé (CISS)** : « **Un nouveau coup de rabot sur les usagers :**

Et bien si ! Le gouvernement Fillon est capable de grever un peu plus encore le pouvoir d'achat des Français, et des usagers du système de santé en particulier, en décidant indirectement de l'augmentation du coût des contrats des complémentaires santé (mutuelles et assurances privées). [Lire la suite du communiqué de presse du CISS](#)

Sylvain Denis et Christian Bourreau

Assemblée Nationale

Denis Jacquat, député de Moselle et rapporteur sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 pour l'assurance vieillesse a souhaité auditionner François Bellanger et Sylvain Denis. L'entrevue a été fixée au 13 septembre.

Faites circuler cette lettre en la "transférant" à vos proches et en leur demandant de s'inscrire à l'adresse suivante : partages.retraite@orange.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, vous pouvez [vous désinscrire ici](#)